



Ouestmédias-com



CSE du 17 janvier 2024

« Une année où l'entreprise va pouvoir donner le meilleur dans l'intérêt de toutes et tous »

L'ambition est de conquérir 102 000 nouveaux abonnés dont 2 000 professionnels. Et de convertir 50 000 de nos 220 000 abonnés au pack famille (papier et web) pour 3€ de plus par mois après la première année. Sachant que 7 000 abonnés au pack famille ont suspendu leur abonnement au papier, la crainte des élus d'engendrer une nouvelle baisse de la diffusion papier est justifiée. L'abonnement numérique est à 16,99€ après l'offre d'appel à 6,99€. C'est un prix, mais qui est loin de compenser celui de l'abonnement papier ! La diffusion numérique ne correspond aujourd'hui qu'à 8% du chiffre d'affaires. Le sujet est la complémentarité entre nos contenus papier et web afin que nos lecteurs aient besoin des deux. **La CGT défend l'abonnement payant au numérique car c'est défendre nos salaires, la valeur travail et celle de l'information fiable, gage de qualité, les lecteurs interrogés le reconnaissent.**

Le chantier « **Ouest-France Demain** » sera déterminant. Plus de 1700 idées ont été récoltées dont 60% « utiles », 33% « singulières » et 53 % « engageantes ». Une synthèse sera faite qui permettra aussi de dégager les idées qui pourraient être mise en application rapidement. Les contributeurs seront informés de toutes les idées, valide la direction.

Dans les projets : trouver de nouvelles impressions de journaux, magazines.... issues de l'extérieur, mutualiser le portage, développer l'audio et la vidéo, proposer des formats innovants pour les jeunes, accroître le e-shopping. Et cela va jusqu'à la création d'un nouveau métier, celui de prestataire de service d'éditeurs de logiciels. L'enjeu pour le journal papier est de contenir la baisse de diffusion à moins de 5%. Cela passera par la simplification (industrialisation) de nos process de fabrication (omniflow) et la modernisation de la maquette. Une action est lancée auprès des kiosquiers sur la Une. L'application, elle, devra mettre en valeur les contenus départementaux tout en accentuant leur monétisation : de 30% d'articles payants nous passerons à 35%. En réflexion : une offre week-end, une offre exclusivement jeux, de streaming musical et une thématique Europe. Être au plus proche des usages et attentes des lecteurs notamment sur l'immédiateté et le temps long.

Quant à l'IA, « **l'Intelligence Artificielle n'est qu'un outil, l'intelligence est humaine et le journalisme est une activité humaine** » affirme François-Xavier Lefranc, lequel précise qu'il est capital de commencer par décrire le cadre, l'éthique... et assure que Ouest-France n'est absolument pas dans la logique de suppression de poste. **La CGT défendra les emplois et la plus-value humaine ainsi que la protection de nos données éditoriales.**

Omniflow, le flux de production revu pour renforcer l'automatisation

Le contrat avec MSH pour la suite Topaze (chaîne informatique de la coordination au secteur industriel) est enfin validé. Rappelons que ce chantier date déjà d'au moins deux ans ! **Les élus CGT demandent à avoir accès à l'architecture en place afin de pouvoir échanger en toute transparence sur les évolutions**

envisagées. Pas d'inconvénient, répond Sébastien Grosmaître. Enfin, nous l'attendons. L'analyse d'impact est confirmée. Un chantier organisationnel est lancé pour le déploiement de **Topaze** prévu entre septembre et le premier trimestre 2025. Des groupes et sous-groupes métiers, nous dit-on. Deux essais techniques sont déjà en cours. Un, sur un quotidien au format DOF et un autre, sur un format actuel un peu réduit. Ce qui entraînerait obligatoirement une refonte de la maquette à cause des papiers « valo » et des infos locales ! En test aussi le nombre de pages nécessaires. L'instruction du sujet doit être en amont et aval du service coordination. L'automatisation de la mise en page est à horizon 2025 via Eidos. « Le changement de format, la simplification de la maquette avec moins de gabarits d'articles tout en conservant de la souplesse pour s'adapter à l'actualité est possible. La simplification des gabarits facilitera le travail des éditeurs. D'autant que le format et la maquette font partie intégrante du projet éditorial. Quant à la photo qui est la variable d'ajustement actuellement, ce n'est plus possible. Le choix du format est donc déterminant pour la suite. »

Réorganisation de la rédaction du siège

Pour « développer les compétences et expertises au sein du pôle jour, renforcer les fonctions d'édition, clarifier les fonctions d'écriture et de mise en scène de l'information sur les différents supports, et réfléchir sur la temporalité de l'information ». **Les élus CGT, rappellent qu'une négociation est en cours autour du numérique à la rédaction.** Cette réorganisation doit être partagée et négociée avec les élus et doit faire l'objet d'une information consultation au CSE. Tenir à l'écart les élus ne respecterait pas la volonté répétée de la direction d'entretenir un dialogue social de qualité.

Nominations par intérim de journalistes, de plus en plus nombreuses, c'est à la mode ! L'instabilité pour certains quand d'autres peuvent y voir une « période d'essai », mais attention à ne pas entacher l'engagement. Sachez, que selon la convention collective : *« une nomination par intérim pour une période supérieure à un mois à tenir un emploi dont le salaire de base est plus élevé que celui de son propre emploi, le journaliste perçoit une indemnité provisoire égale à la différence entre le salaire de base de ce poste et le salaire de base de la nouvelle fonction exercée, à la condition que le salaire ainsi obtenu ne soit pas supérieur au salaire réel du journaliste remplacé. Cette indemnité provisoire est calculée à partir du premier jour du remplacement dès lors que celui-ci est supérieur à un mois. Cet intérim ne pourra dépasser six mois. Ce délai écoulé, un titulaire sera désigné. »*

Services SR dans différents départements, encore au stade de réflexion, faux !

Des réorganisations ou tests sont en cours ou prévus dans plusieurs services SR. **Les élus CGT précisent qu'il y a trop longtemps que des tests et projets sont lancés tous azimuts et sans aucune méthode. D'autant plus que le stade de la réflexion est bien dépassé puisque des salariés, reçus un par un, se sont vu proposer un autre poste mais sans être remplacés dans leur équipe. La direction s'attaque-telle aux effectifs ?** Un projet, un test, doit être bâti en amont. Il doit avoir une date de début et de fin et mettre les moyens appropriés et palier aux impacts dans les organisations de travail. Enfin un bilan partagé doit en ressortir. Les chargés de projets et de l'accompagnement au changement doivent être partie prenante. Et tout cela dans le respect des salariés et certainement pas au détriment du collectif, de la qualité de vie au travail et d'une perte du sens même du travail comme cela se produit actuellement. Tout projet doit être annoncé au collectif de travail et non individuellement. La direction acquiesce et mentionne même avoir une réflexion en cours sur l'accompagnement aux projets. Il vaut mieux tard que jamais. **Alors stoppons tous ces projets disséminés ici et là tant que les conditions ne respectent pas les conditions indispensables à la préservation de la santé des salariés.**

Des projets immobiliers 2025 a minima

Au siège, au service informatique : l'éclairage passera en Led, renouvellement du mobilier et travaux de peinture sont actés. L'air et le chauffage continueront de passer à travers des fenêtres vétustes, une économie de travaux qui engendre des frais énergétiques, pas vraiment RSE !!! Concernant les sanitaires, pas de rénovation totale cette année. **Pour la CGT, si ces travaux n'améliorent pas la qualité de vie au travail de ces salariés l'entreprise ne doit-elle pas envisager un changement provisoire de locaux ?**

Dans nos rédactions : **Saint-Brieuc** : réhabilitation totale de la rédaction. Les travaux seront étalés fin 2024 et début 2025. En recherche d'un local provisoire, proche du parking qui pourra être utilisé pendant les travaux. **Alençon** : travaux de menuiserie, peinture, éclairage, et changement de mobilier. **Saint-Lô** : blocs sanitaires, création d'une rampe d'escalier, et une multitude de chose à faire, le programme n'est pas finalisé ! **Lannion** : couverture dû aux infiltrations. **Auray** : chauffage, climatisation, peinture, et couverture. **Nantes** : création d'une salle de 20-30 personnes pour donner un lieu commun à toutes les entités du site. **Brest** : travaux de rénovation de la couverture et ravalement de la partie commune.

De l'éco pâturage est prévu sur les sites de Chantepie et de la Chevrolière. A l'étude (par obligation réglementaire), des ombrières et des bornes électriques sur les deux sites.

Soldez vos congés payés au 31 aout 2026 car « cela pèse dans les comptes de l'entreprise »

L'ensemble des congés non pris représente environ six emplois à temps complet ! La direction se met en marche pour qu'à fin août 2026 il n'y ait plus de reliquats de congés, sinon ils seront perdus. L'occasion de solder la dette de congés et **pour la CGT d'embaucher six nouveaux salariés.**

Congés d'été : quelles sont les règles en cas de demande de plusieurs salariés d'une même équipe de congés sur une même période ? (Parentalité, ancienneté, conjoint dont l'entreprise ferme, tourne annuelle et équitable, échange possible... ?) Les souhaits des salariés sont donnés en début période et seul le manager est décideur, tous les critères cités ci-dessus peuvent être un appui.

Congés : échange de semaine entre collègues. Dans le cas où il n'y a aucun impact dans l'organisation du travail de l'équipe le responsable ne peut s'y opposer.

Garanties de ressources : quelle est la règle qui s'applique en cas d'augmentation générale et/ou d'augmentation individuelle ? Les augmentations conséquentes à la NAO ne diminuent pas la garantie de ressources seule une augmentation individuelle a un impact.

Congés d'âge : sont-ils au prorata du temps de travail, oui.

Restauration (cafétéria) sur le site de Chantepie le dimanche soir, fermeture depuis cet été. Les salariés ont un titre-restaurant pour le samedi soir ; nous demandons qu'il en soit de même pour le dimanche soir. Le Comité restauration met à disposition des salariés un réfrigérateur connecté, il est possible de passer commande selon les menus proposés. Donc pas de ticket-restaurant.

Journal payant pour les retraités 1033 sur 1780 retraités Ouest-France abonnés au journal papier ont accepté de payer la moitié du prix de l'abonnement. Un gain, (pas très glorieux) pour l'entreprise de 300 000 € par an.